

Pour le parent à la recherche de son enfant disparu sans motif connu

En cas d'urgence, COMPOSEZ le 911.

PREMIÈRE ÉTAPE — AVANT D'APPELER LA POLICE

1. Selon le cas et l'historique de votre enfant, avant de communiquer avec la police, prenez le temps de faire une recherche initiale en appelant dans les hôpitaux, chez ses amis, son employeur, etc.
2. Essayez de contacter votre enfant via son téléphone cellulaire ou sa page dans des réseaux sociaux (ex. : Facebook, etc.).
 - Visitez ses profils sur le Net et voyez ses plus récentes activités en ligne.
 - Continuez à téléphoner et à texter des messages vers le téléphone cellulaire de votre enfant — notez si la sonnerie fonctionne ou si l'appareil semble hors tension et dites-le au policier.
3. Demandez à l'un de ses amis de tenter à son tour de téléphoner ou texter un message vers le téléphone cellulaire de votre enfant pour voir s'il obtiendra une réponse.

COMMUNIQUEZ AVEC LA POLICE

1. Appelez ou rendez-vous dans le poste de police le plus proche. Transmettez l'information complète, avec aplomb et franchise. Ayez en main des photos de votre enfant, ses numéros d'identification personnelle (ex. : certificat de naissances, passeport, etc.) et une description détaillée de votre enfant, y compris le lieu et les vêtements qu'il portait la dernière fois qu'on l'a aperçu.
2. Lors de votre premier appel au service de police, prenez soin d'obtenir les informations suivantes:
 - a) Votre numéro de dossier
 - b) Le nom de l'officier de police qui a rédigé le rapport
 - c) Un numéro de téléphone qui vous permettra de faire le suivi auprès de la police.

Si vous craignez qu'il n'y ait malveillance, dites-le aux policiers. D'autres facteurs multiplient les risques de blessure chez l'enfant et vous devez en parler. Par exemple, si votre enfant :

- Souffre d'un handicap physique ou intellectuel;
- Doit prendre régulièrement des médicaments prescrits;
- Ne connaît pas la région (ex. : vient de déménager);
- Habite près d'un cours d'eau, de montagnes ou de terrain escarpé où il aurait pu se perdre ou se blesser.

Si vous savez ou craignez que votre enfant n'ait un mode de vie dangereux (ex. : drogue, violence, membre de gangs de rue) ou que ses amis vivent ainsi, dites-le aux policiers.

3. Composez ensuite le 1-866-543-8477 ou complétez le formulaire d'inscription « Un enfant est disparu » sur notre site *EnfantsPortesDisparus.ca*. Selon les circonstances entourant la disparition de votre enfant, il est possible que les conseillers au sein de notre organisme *EnfantsPortesDisparus.ca* aient l'expérience et les connaissances voulues pour vous venir en aide.

COMMUNIQUEZ AVEC L'ENTOURAGE ET RASSEMBLEZ L'INFORMATION

1. Photographie récente* et description détaillée de votre enfant :

Photo récente <input type="checkbox"/>
Couleur des yeux :
Couleur des cheveux :
Taille :
Poids :
Vêtements qu'il portait la dernière fois que vous l'avez vu :
Autres caractéristiques physiques (appareil dentaire, lunettes, perçages, tatouages, cicatrices, marques de naissance, etc.) :
Endroit où il était la dernière fois que vous l'avez vu :

*Si vous n'avez pas de photographie récente de votre enfant, *EnfantsPortesDisparus.ca* peut tenter d'obtenir sa plus récente photographie scolaire par le biais de Lifetouch.

2. Vérifiez auprès de la direction de l'école de votre enfant, de ses amis, de son employeur et des organismes où il fait du bénévolat pour savoir si on l'a vu récemment ou si on a eu de ses nouvelles. Demandez à ses amis de vous fournir leurs numéros de téléphone et celui d'autres personnes pouvant vous aider dans votre recherche pour retrouver votre enfant.

Pour le parent à la recherche de son enfant disparu sans motif connu

- 3.** Dressez la liste des endroits qu'il aime fréquenter et remettez-la aux policiers. Voyez si la police a l'intention d'investiguer et de se rendre dans ces lieux, pendant l'enquête. Dans la négative, demandez à un ami de confiance de s'en charger.
- 4.** Parlez ouvertement de votre situation avec les parents des amis de votre enfant. Demandez-leur d'appeler à un numéro de téléphone désigné à cet effet (par exemple, le numéro du poste de police, de l'organisme *EnfantsPortesDisparus.ca*, du nouveau téléphone cellulaire consacré aux recherches de votre enfant), dès qu'ils ont des nouvelles ou quelque information que ce soit à son sujet.
- 5.** Si votre enfant habite chez vous, faites le tour de la maison et de sa chambre et voyez s'il ne manque rien. S'il habite ailleurs, demandez à ses colocataires ou à son propriétaire si on vous autorise à venir chez lui pour examiner les lieux. Dressez une liste de tous les objets manquants et remettez-la aux policiers. Cette information est importante dans le cadre de leur enquête.
- 6.** Est-ce que votre enfant détient un passeport? Si oui, est-il manquant.
 - a) Votre enfant possède-t-il d'autres pièces d'identité? Lesquelles? A-t-il l'habitude de les avoir sur lui? En avez-vous des copies? Connaissez-vous des détails ou de l'information apparaissant sur ces documents?
 - b) Savez-vous si votre enfant possède de fausses pièces d'identification? Si oui, que savez-vous à ce sujet, pouvez-vous fournir des détails?
- 7.** Votre enfant a-t-il déjà fait mention d'un projet de voyage ou d'une destination rêvée? Serait-il parti faire ce voyage? Pouvez-vous vérifier?
- 8.** Songez à tout ce qui pourrait vous aider à retrouver votre enfant — par exemple, de nouvelles amitiés ou de nouvelles activités, des changements importants dans sa vie (comme un déménagement récent, le divorce de ses parents, la découverte de son adoption, etc.) qui pourraient expliquer un comportement inhabituel chez lui. Envisagez toutes les possibilités et examinez-les une à une. Songez à des lieux où il pourrait se trouver, à des gens qu'il voulait peut-être revoir. Vos réflexions pourraient faire avancer l'enquête.



RECHERCHE EN LIGNE ET OUTILS TECHNOLOGIQUES

1. Seriez-vous encore responsable, auprès du fournisseur de service, du compte de téléphone cellulaire de votre enfant?
 - a) Vérifiez cette possibilité auprès du fournisseur de service de son téléphone cellulaire.
 - b) Si ce compte est à votre nom, vous auriez peut-être le droit d'obtenir certaines informations — par exemple, à quel moment a-t-on utilisé ce téléphone pour la toute dernière fois? Les policiers pourraient demander qu'on leur fournisse les données de localisation de l'appareil, par GPS.
2. Passez en revue les relevés de vos comptes téléphoniques (résidentiels et cellulaires) de la famille et, si possible, de votre enfant, ainsi que les afficheurs téléphoniques pour repérer les numéros qui vous sont inconnus; transmettez cette information au service de police.
3. Demandez aux policiers s'ils comptent examiner l'ordinateur de votre enfant et/ou celui de la famille; assurez-vous que personne n'utilise vos ordinateurs avant que les policiers ne répondent à cette question. Le seul fait d'utiliser un ordinateur peut, dans certains cas, détruire des preuves précieuses.
4. Utilisez un ordinateur autre que celui de votre enfant ou de la famille pour faire une recherche sur les pages de votre enfant, dans ses comptes de réseaux sociaux (par exemple Facebook^{MD}, Twitter^{MD}, MySpace^{MD}, etc.) afin de vérifier ses plus récentes activités en ligne. Si vous ne savez comment vous y prendre, demandez l'aide du personnel de notre organisme *EnfantsPortesDisparus.ca* qui sera peut-être en mesure de vous guider.

Si vous savez comment vérifier les pages de votre enfant inscrit à des réseaux sociaux, notez les informations suivantes :

Nom d'utilisateur de Facebook :	Mot de passe :
Nom d'utilisateur de Twitter :	Mot de passe :
Nom d'utilisateur de MySpace :	Mot de passe :
Adresse électronique (1) :	Mot de passe :
Adresse électronique (2) :	Mot de passe :
Numéro de téléphone cellulaire :	Fournisseur :

Si vous ignorez quels sont les noms d'utilisateur et les mots de passe de votre enfant, le service de police peut sans doute utiliser d'autres méthodes pour avoir accès à ses comptes, obtenir de l'information et vérifier ses activités en ligne.

5. Avez-vous accès aux comptes bancaires de votre enfant? Si vous possédez un compte conjoint, peut-être serez-vous autorisé à vérifier en ligne ou en succursale si votre enfant a récemment fait des transactions, dans votre compte conjoint.

SERVEZ-VOUS DU TÉLÉPHONE

1. Utilisez la feuille de suivis téléphoniques ci-jointe pour noter tous les appels entrants. Gardez un carnet de note, près du téléphone, pour y inscrire d'autres informations : par exemple les messages de soutien, les coordonnées de gens importants, vos pensées, vos inquiétudes, etc. N'oubliez surtout pas de noter également le nom des personnes qui devraient normalement téléphoner chez vous... mais qui ne le font pas.
2. Assurez-vous d'avoir toujours quelqu'un pour prendre les appels. L'idéal serait de confier cette tâche à un bon ami ou un membre de la famille. Certains appels pourraient provenir de gens mal intentionnés ou cherchant à profiter de la situation. Avant d'agir à partir de renseignements qu'on vous transmet, prenez conseil auprès des policiers.

SI VOTRE ENFANT A ÉTÉ LOCALISÉ

1. Soyez préparé : songez à votre réaction lorsqu'on vous apprendra que votre enfant a été localisé. Au moment des retrouvailles, il est très important que votre premier geste envers l'enfant en soit un de soutien et d'inquiétude, non de colère et de frustration. Au besoin, demandez l'aide d'autres personnes pour vous soutenir (par exemple, un agent de l'organisme *EnfantsPortesDisparus.ca*, une travailleuse sociale, un psychologue pour enfants, un officier de police, etc.)
2. Si votre enfant rentre tout bonnement à la maison, contactez la police et l'organisme *EnfantsPortesDisparus.ca* pour les aviser. La police et *EnfantsPortesDisparus.ca* peuvent vous aider à bien vivre les retrouvailles parent-enfant et vous offrir de précieuses ressources.

